

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 27 juin 2017

AUX PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES CISSS ET DES CIUSSS

À LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES

À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CONSEIL CRI DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES DE LA BAIE-JAMES

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la publication de *Joindre, dépister et détecter, traiter – Intégrer la prévention des ITSS dans les plans d'action régionaux de santé publique*. Nous sollicitons votre collaboration pour en informer vos différentes directions concernées, dont les directions de santé publique, de programme jeunesse, de programmes santé mentale et dépendance, des soins infirmiers, des services professionnels et des services multidisciplinaires.

Ce document, produit par le Service de lutte contre les ITSS (SLITSS) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), est un supplément au Programme national de santé publique (PNSP) 2015-2025 et aux plans d'actions thématiques tripartites. Le PNSP 2015-2025 présente la prévention des ITSS de façon transversale : des cibles et des actions relatives à la prévention des ITSS se trouvent dans les cinq axes du PNSP.

Joindre, dépister et détecter, traiter propose une vue d'ensemble des actions à déployer aux fins de la lutte contre les ITSS. Il repose sur un ensemble d'actions qui couvre le continuum des interventions dans le domaine des ITSS selon une approche intégrée et adaptée. Il aborde la promotion des comportements sains et sécuritaires, la prévention de l'acquisition des ITSS, le dépistage et la détection des ITSS ainsi que le suivi et le traitement des personnes infectées et de leurs partenaires.

Il s'adresse aux directions de santé publique responsables de concevoir un plan d'action régional de santé publique (PAR). Il peut aussi intéresser d'autres directions de votre établissement ainsi que vos partenaires et autres établissements concernés de votre territoire dans la mise en œuvre des services.

Cette publication est disponible uniquement en version électronique sur le site du MSSS, dans la section « Publications ».

Nous espérons que ce document sera utile et favorisera une mise en œuvre intégrée des actions relatives à la prévention des ITSS.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint,



Horacio Arruda, M.D., FRCPC

HA/EL/agd

N/Réf. : 17-SP-00208